

**Conseil du commerce des marchandises
Comité des obstacles techniques au commerce**

**FONCTIONNEMENT ACTUEL DU COMITÉ DES
OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE**

**RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ OTC
AU CONSEIL DU COMMERCE DES MARCHANDISES**

Le rapport ci-après est présenté par le Président du Comité des obstacles techniques au commerce (Comité OTC), M. Anwar Hussain Shaik, à la demande du Président du Conseil du commerce des marchandises (CCM). Il a été établi avec l'aide du Secrétariat.¹

1 ÉTAT ACTUEL DES PRATIQUES DU COMITÉ

1.1. Le présent rapport décrit les pratiques adoptées par le Comité OTC ces dernières années pour améliorer ses travaux (les données figurant dans les tableaux couvrent les années 2019 à 2021). Ces pratiques s'appuient sur les discussions menées entre les Membres – elles sont de nature ascendante, continues et graduelles. Toutes les décisions et recommandations adoptées par le Comité OTC sont consignées dans la série de documents G/TBT/1/- (la dernière révision figure dans le document G/TBT/1/Rev.15). Normalement, les pratiques sont convenues dans le contexte des [examens triennaux](#) effectués par le Comité.

1.1 Aide aux délégués

1.2. Il n'existe pas de programme de formation systématique pour les délégués en poste à Genève. Les délégués en poste à Genève exerçant des responsabilités dans le cadre du Comité tiennent généralement des réunions bilatérales avec les fonctionnaires du Secrétariat en ce qui concerne, par exemple, les procédures et la documentation. À l'occasion, le Secrétariat a organisé des séances d'information à l'intention de fonctionnaires en poste dans les capitales et à Genève pour expliquer les processus et la conduite des travaux. Ces réunions peuvent avoir un caractère général ou être centrées sur un élément particulier de l'ordre du jour du Comité. Par exemple, le Secrétariat a informé régulièrement les délégations sur l'évolution et l'utilisation du système eAgenda et de la plate-forme ePing, et organisé des séances d'information sur le processus d'examen triennal. Presque toutes les activités d'assistance technique liées aux OTC consacrent un module au fonctionnement du Comité, y compris les outils numériques.

1.2 Organisation des travaux du Comité

1.2.1 Outils numériques utilisés pour les travaux du Comité

1.3. Les outils numériques sont au cœur des travaux du Comité OTC, étant donné le volume important des notifications et préoccupations commerciales spécifiques à gérer (plus de 250 préoccupations commerciales spécifiques et 3 900 notifications par an). Le système [eAgenda](#), lancé par le Comité OTC, est utilisé pour présenter des préoccupations commerciales spécifiques (PCS) en vue de leur inscription à l'ordre du jour. Après une période de transition, qui a suivi la première réunion de 2021, 100% des PCS sont actuellement communiquées par les Membres au moyen d'eAgenda. La [Base de données sur les préoccupations commerciales](#) a été mise au point en

¹ Voir le document [JOB/CTG/18](#).

coopération avec d'autres comités pour assurer une plus grande transparence et donner un aperçu transversal des préoccupations commerciales soulevées.

1.4. La plate-forme [ePing](#) a été mis en place et a évolué en réponse à des recommandations faites par les Membres dans le cadre du processus d'examen triennal de l'Accord OTC.² Les Membres utilisent ePing pour accéder aux notifications TBT et SPS, aux préoccupations commerciales spécifiques et à d'autres documents, ainsi qu'aux coordonnées des points d'information. Ils peuvent aussi recevoir des alertes par courrier électronique sur les notifications présentant un intérêt et contacter les autorités responsables des notifications et les fonctionnaires des points d'information des autres Membres par l'intermédiaire de la plate-forme. Les fonctionnaires disposant de droits supplémentaires peuvent utiliser ePing pour présenter des notifications à l'OMC et, sur une base volontaire, diffuser au moyen de la plate-forme leurs observations/réponses concernant les notifications. Plus de 99% des notifications sont présentées via ePing. Un système d'authentification unique permet aux utilisateurs dotés des autorisations nécessaires d'accéder directement, à partir d'ePing, à eAgenda. Le Secrétariat améliore continuellement ces outils en réponse aux besoins des Membres.

1.5. Des séances d'information sont assurées régulièrement au cours – et en marge – des réunions du Comité. Par exemple, le Secrétariat est en train d'organiser une [séance d'information sur ePing](#) en marge de la réunion du Comité OTC de novembre 2022.

1.6. Ces outils complètent les outils horizontaux disponibles aux Membres, comme le système d'enregistrement électronique et Documents en ligne.

1.2.2 Planification et organisation des réunions

1.7. Les travaux du Comité sont axés sur trois réunions ordinaires annuelles coïncidant avec des séances informelles et/ou thématiques. Ces "semaines du Comité" ont lieu normalement en mars, juin et novembre. Des réunions informelles préparatoires se tiennent normalement un mois à l'avance; elles peuvent aussi avoir lieu sur une base *ad hoc* pour faire progresser certains axes de travaux (par exemple les lignes directrices sur les procédures d'évaluation de la conformité).

1.8. D'autres types d'activités sont le plus souvent organisées conjointement avec les réunions ordinaires, comme les ateliers, les activités parallèles et/ou les séances d'information (organisées par les Membres ou par le Secrétariat). Tous les deux à trois ans, le Comité OTC organise une réunion extraordinaire à l'intention des points d'information et des autorités nationales chargées des notifications. À l'occasion, le Secrétariat peut organiser des activités ponctuelles, telles que le [Symposium](#) sur la réduction des goulets d'étranglement, qui peuvent être ouvertes au public.

1.9. Les dates des réunions sont fixées longtemps à l'avance en coordination avec les comités pertinents, en particulier le Comité SPS, afin d'éviter les conflits de calendrier étant donné que certains délégués peuvent participer aux travaux des deux comités. La planification des réunions est communiquée aux délégués via un document JOB plus d'un an à l'avance.³ En outre, à la fin de chaque réunion, le Président rappelle aux délégations la tenue des réunions suivantes. Les dates des réunions formelles sont disponibles sur le [Portail OTC](#).

1.2.3 Réunions formelles

1.2.3.1 Communication avant les réunions

1.10. Le Secrétariat et le Président tiennent les délégations au courant des faits nouveaux au moyen, principalement, de communications (série de documents ICN/TBT/xx), d'ordres du jour annotés (série de documents JOB/TBT/-) et d'aérogrammes (série de documents WTO/AIR/TBT/-).

² Compte tenu des ressemblances entre les pratiques des Comités SPS et OTC, le Secrétariat a fusionné plusieurs outils en ligne SPS et OTC (SPS NSS, OTC NSS, SPS IMS, TBT IMS, et alerte ePing) sur une plate-forme ePing SPS et OTC unique, mise en service en juillet 2022.

³ Voir le document [JOB/TBT/467](#), distribué en juin 2022 pour l'année 2023.

1.2.3.2 Nombre de réunions

1.11. Depuis le début de 2019, 12 réunions formelles et 23 réunions informelles ont été tenues (y compris la réunion de novembre 2022). En outre, 28 autres activités, ateliers et activités parallèles en lien avec le Comité ont eu lieu. Depuis 2021, en raison du nombre croissant de préoccupations commerciales spécifiques inscrites à l'ordre du jour, la durée des réunions formelles a été prolongée d'une demi-journée. Au cours d'une semaine du Comité normale, le premier jour est réservé aux réunions bilatérales et informelles ainsi qu'aux consultations, selon les besoins (le lundi), le deuxième jour est consacré aux séances thématiques (le mardi), et les trois jours restants (du mercredi au vendredi) sont consacrés à la réunion ordinaire.

Tableau 1: Nombre de réunions formelles et informelles

Année	Réunions formelles (nombre et durée)	Réunions informelles (nombre et durée)	Autres (par exemple ateliers, symposiums, etc.)
2019	6 et 7 mars 2019 (2 jours) 20 et 21 juin 2019 (2 jours) 13 et 14 novembre 2019 (2 jours)	Informelles: 8 février 2019 (0,5 jour) 29 avril 2019 (0,5 jour) 18 juin 2019 (0,5 jour) 26 septembre 2019 (0,5 jour) Séances thématiques: 5 mars 2019 (1 jour) 18 juin 2019 (0,5 jour) 19 juin 2019 (1 jour) 12 novembre 2019 (1 jour) 13 novembre 2019 (0,5 jour)	Ateliers: 17 juin 2019 (Atelier sur les dispositions et les outils OTC relatifs à la transparence) Activités parallèles: 7 mars 2019 (Activité parallèle OTC-CNUCED) 20 juin 2019 (Activité parallèle sur l'amélioration de la coordination de l'assistance technique dans le domaine des OTC) 3 juillet 2019 (Lancement d'une publication conjointe OMC/OCDE) 4 juillet 2019 (Activité parallèle: Au-delà des mesures SPS et des OTC) Séances d'information: 13 novembre 2019 (Séance libre sur ePing)
2020	26 et 27 février 2020 (2 jours) 13 et 14 mai 2020 (2 jours) 28-30 octobre 2020 (3 jours)	Informelles: 30 janvier 2020 (0,5 jour) 25 février 2020 (1 jour) 12 juin 2020 (0,5 jour) 24 septembre 2020 (0,5 jour) 27 octobre 2020 (1 jour) Séances thématiques: 25 février 2020 (1 jour)	Ateliers: 26 février 2020 (Séance libre sur ePing) Avril-mai 2020 (Cours de remise à niveau sur ePing mettant l'accent sur la COVID, organisés à cinq reprises pour tenir compte des différentes régions/langues) 19 juin 2020 (Séance "TBT@40" (pour marquer les 40 ans de l'Accord OTC) sur la transparence) 2 septembre 2020 (Séance "TBT@40" sur les PCS) 14 octobre 2020 (Séance "TBT@40" sur les normes internationales)

Année	Réunions formelles (nombre et durée)	Réunions informelles (nombre et durée)	Autres (par exemple ateliers, symposiums, etc.)
			8 décembre 2020 (Atelier sur le rôle de la problématique hommes-femmes dans l'élaboration des normes)
2021	24-26 février 2021 (2,5 jours) 2-4 juin 2021 (3 jours) 10-12 novembre 2021 (3 jours)	Informelles: 4 février 2021 (1 jour) 23 février 2021 (1 jour) 11 mai 2021 (0,5 jour) 1 ^{er} juin 2021 (0,5 jour) 1 ^{er} juillet 2021 (0,5 jour) 21 septembre 2021 (0,5 jour) 15 octobre 2021 (0,5 jour) 8 novembre 2021 (0,5 jour) 9 novembre 2021 (0,5 jour) Séances thématiques: 4 février 2021 (1 jour)	Séances d'information: <i>Amis des outils électroniques.</i> 4 juillet 2021 21 septembre 2021 18 octobre 2021 Séance d'information sur le neuvième examen triennal: 16 février 2021
2022	9-11 mars 2022 (3 jours) 13-15 juillet 2022 (3 jours) 16-18 novembre 2022 (3 jours)	Informelles: 10 février 2022 (0,5 jour) 1 ^{er} mars 2022 (0,5 jour) 6 avril 2022 (0,5 jour) 27 avril 2022 (0,5 jour) 29 juin 2022 (0,5 jour) 13 octobre 2022 (1 jour) Séances thématiques: 8 mars 2022 (1 jour) 12 juillet 2022 (1 jour) 15 novembre 2022 (1 jour)	Symposium: 14 octobre 2022 (Réduction des goulets d'étranglement) Séances d'information: 14 novembre 2022 (Séance d'information sur ePing)

1.2.3.3 Établissement de l'aérogramme et de l'ordre du jour annoté

1.12. Les aérogrammes sont établis par le Secrétariat de l'OMC un mois avant la réunion ordinaire. Les Membres peuvent proposer l'examen de préoccupations commerciales spécifiques au moins 20 jours civils avant la réunion du Comité. Le Secrétariat établit un projet d'ordre du jour annoté qui comprend toutes les préoccupations commerciales spécifiques ainsi que d'autres renseignements pour chaque point de l'ordre du jour. Une *version préliminaire* du projet d'ordre du jour annoté est distribuée afin de donner aux Membres la possibilité de la vérifier, et le projet d'ordre du jour annoté

final est publié 15 jours civils avant la réunion.⁴ Les délégations utilisent eAgenda pour la présentation et le suivi des PCS à l'ordre du jour.⁵

Tableau 2: Établissement des aérogrammes et des ordres du jour annotés

Année	Date de la réunion formelle	Date de distribution de l'aérogramme	Nombre de jours avant la réunion
2019	6 et 7 mars 2019	6 février 2019 (final)	28
	20 et 21 juin 2019	20 mai 2019 (final)	31
	13-15 novembre 2019	14 octobre 2019 (final)	30
2020	26 et 27 février 2020	27 janvier 2020 (final)	30
	13 et 14 mai 2020	15 avril 2020 (final)	28
2021	28 et 29 octobre 2020	28 septembre 2020 (final)	30
	24-26 février 2021	22 janvier 2021 (final)	33
2022	2-4 juin 2021	3 mai 2021 (final)	30
	10-12 novembre 2021	11 octobre 2021 (final)	30
	9-11 mars 2022	7 février 2022 (final)	30
	13-15 juillet 2022	13 juin 2022 (final)	30
	16-18 novembre 2022	17 octobre 2022 (final)	30

1.2.3.4 Distribution des documents avant les réunions

1.13. Tous les documents concernant une réunion sont ajoutés sur la page Web de l'OMC intitulée "Documents pour les réunions". Les exposés (reçus à l'avance) sont affichés sur des pages spécifiques du Portail OTC (voir, par exemple, la séance thématique [ici](#)).⁶

1.2.3.5 Communication après les réunions

1.14. Le Président envoie normalement une communication de suivi *après* chaque réunion formelle et informelle pour souligner les points essentiels, rappeler les délais et indiquer les dates des réunions ultérieures (selon le mode de présentation des documents de la série [Job/ICN/TBT/-](#)). La rubrique "Nouvelle" relative à chaque réunion ordinaire qui est affichée sur le site Web de l'OMC donne un résumé des principales questions examinées, ainsi qu'une liste de toutes les PCS soulevées (toutes les rubriques "Nouvelles" figurent [ici](#) sur le Portail OTC).

1.2.3.6 Établissement des comptes rendus

1.15. Après ses réunions, le Comité établit des comptes rendus qui sont distribués dans la [série de documents G/TBT/M/-](#). Les projets de comptes rendus sont envoyés aux Membres pour vérification avant leur distribution. En moyenne, l'établissement des comptes rendus prend deux mois environ.

Tableau 3: Établissement des comptes rendus/rapports résumés

Année	Dernière date de la réunion formelle	Date de la distribution du compte rendu	Nombre de pages	Nombre de jours entre la réunion et la distribution
2019	6-7 mars 2019	15 mai 2019	46	70
	20-21 juin 2019	23 septembre 2019	54	95
	13-15 novembre 2019	30 janvier 2020	63	78

⁴ Les délais sont indiqués dans le document [G/TBT/43](#) et dans la série de documents [G/TBT/1/-](#).

⁵ Dans le cadre de l'amélioration continue des pratiques du Comité OTC, les Membres ont adopté une décision intitulée "Procédures relatives à l'inscription de préoccupations commerciales spécifiques au projet d'ordre du jour du Comité" en septembre 2019 ([G/TBT/43](#)).

⁶ Pour un exemple récent, voir la séance thématique de juillet 2022 sur la transparence https://www.wto.org/french/tratop_f/tbt_f/tbts120722_f.htm.

Année	Dernière date de la réunion formelle	Date de la distribution du compte rendu	Nombre de pages	Nombre de jours entre la réunion et la distribution
2020	26-27 février 2020	24 avril 2020	68	58
	13-14 mai 2020	26 juin 2020	123	44
	28-29 octobre 2020	5 janvier 2021	123	69
2021	24-26 février 2021	21 avril 2021	125	56
	2-4 juin 2021	24 août 2021	128	83
	10-12 novembre 2021	2 février 2022	116	84
2022	9-11 mars 2022	24 mai 2022	120	77
	13-15 juillet 2022	30 septembre 2022	128	79
	16-18 novembre 2022	-	-	-

1.2.4 Réunions informelles

1.16. Les réunions informelles sont convoquées selon le mode de présentation des documents de la [série Jobs/ICN/TBT/-](#).

Tableau 4: Convocation des réunions informelles

Année	Date de la réunion informelle	Date de la communication convoquant la réunion informelle	Nombre de jours entre la communication et la réunion
2019	8 février 2019	22 janvier 2019	17
	29 avril 2019	21 mars 2019	39
	18 juin 2019 (matin)	4 juin 2019	14
	26 septembre 2019	16 juillet 2019	72
2020	30 janvier 2020	10 janvier 2020	20
2021	23 février 2021	22 janvier 2021	32
	11 mai 2021	9 avril 2021	32
	1 ^{er} juin 2021	18 mai 2021	13
	1 ^{er} juillet 2021	14 juin 2021	17
	21 septembre	1 ^{er} septembre 2021	20
	15-18 octobre 2021	22 septembre + 7 octobre 2021	23
	8-9 novembre 2021	19 octobre 2021 + 1 ^{er} novembre 2021	20
2022	10 février 2022	9 décembre 2021 + 3 janvier 2022	63
	27 avril 2022	22 avril 2022	5
	29 juin 2022	15 juin 2022	14
	13 octobre 2022	19 juillet 2022 + 7 octobre 2022	86

1.3 Travaux de fond

1.3.1 Séances thématiques

1.17. Au cours du processus d'examen triennal, des dates préliminaires sont fixées pour les séances thématiques. Par exemple, lors du neuvième examen triennal (2021), les Membres sont convenus de tenir une série de séances thématiques de 2022 à 2024.⁷ Pour chaque séance thématique, les Membres présentent des propositions de sujets et d'intervenants; avant la séance, il est possible de

⁷ Document [G/TBT/46](#), paragraphe 9.5.

suivre les mises à jour du programme sur la [page Web](#) consacrée aux OTC. Les séances thématiques se tiennent conjointement avec les réunions ordinaires, d'habitude immédiatement avant celles-ci.

1.3.2 Notifications

1.18. Le Comité OTC gère un volume important de notifications relatives aux OTC (plus de 3 900 par an). Cela représente 45% de toutes les notifications présentées par les Membres de l'OMC. Afin de gérer efficacement cette charge de travail, le Comité examine régulièrement les procédures relatives à la transparence et aux notifications, et les met à jour. Cela se fait généralement pendant le processus d'examen triennal. Par exemple, en juin 2014, le Comité a adopté une recommandation visant à améliorer la cohérence des modes de présentation des notifications, qui donne des indications sur le mode de présentation (nouvelle notification, addendum, corrigendum, révision, supplément) à utiliser selon les circonstances.⁸ Plus récemment, dans le contexte du neuvième examen triennal (2021), les Membres sont convenus de 19 recommandations relatives à la transparence, dont certaines concernent la révision des modes de présentation des notifications et des lignes directrices. Ces travaux sont actuellement en cours.⁹

1.19. Afin de faire avancer les recommandations sur la transparence, un Groupe de travail de la transparence a été établi en mars 2022. Le Groupe de travail est ouvert à tous les Membres et mène ses réunions en mode hybride pour faciliter la participation des fonctionnaires en poste dans les capitales. Deux réunions ont été tenues jusqu'à présent.

1.20. Au fil des ans, le Comité a également chargé le Secrétariat d'élaborer des outils en ligne pour faciliter la présentation et le suivi des notifications. Par exemple, en 2013, les Membres ont demandé la création d'une plate-forme en ligne pour la présentation des notifications, ce qui a conduit au lancement du Système de présentation en ligne des notifications (NSS) en 2013. Lors du septième examen triennal (2015), le Secrétariat a été chargé d'élaborer un système d'alerte pour les notifications, à la suite de quoi le Secrétariat a lancé le système d'alerte ePing en 2016, en partenariat avec l'ITC et le DAES/ONU. Le huitième examen triennal (2021) a chargé le Secrétariat de consolider les divers outils en ligne; ce processus a débouché sur le remplacement des systèmes TBT-NSS, TBT-IMS et ePing par une nouvelle [Plate-forme ePing SPS et OTC en 2022](#).¹⁰

1.21. Lors des réunions ordinaires du Comité OTC, un point de l'ordre du jour consacré à la transparence donne la possibilité de partager des renseignements et des données d'expérience. Par ailleurs, depuis 2021, un groupe des "Amis des outils en ligne" se réunit, dans le cadre duquel les Membres peuvent recevoir des mises à jour du Secrétariat et fournir des informations en retour. Ce groupe s'est réuni trois fois. En outre, le Secrétariat a mené deux enquêtes détaillées sur ePing pour recueillir des informations en retour de la part des utilisateurs, la première en 2017 et la seconde en 2022.¹¹

1.22. Au cours de plusieurs séances thématiques, le Comité a examiné les meilleures pratiques et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des dispositions relatives à la transparence et dans l'établissement des notifications. Ces séances thématiques ont eu lieu aux dates suivantes:

- 12 juillet 2022: [OMC | Séance thématique sur la transparence](#)
- 4 février 2020: [OMC | Séance thématique du Comité OTC sur la transparence](#)
- 18-19 juin 2019: [OMC | Obstacles techniques au commerce – Séance thématique sur la transparence](#)

1.23. Le rapport d'examen annuel du Comité OTC contient des renseignements sur le niveau de mise en œuvre des obligations de notification. Il énumère, pour chaque Membre, le nombre de notifications *ad hoc* présentées et indique les Membres qui ont rempli leur obligation de notification

⁸ Document [G/TBT/35](#)

⁹ Document [G/TBT/46](#), paragraphe 6.29

¹⁰ Document [G/TBT/GEN/336-G/SPS/GEN/2058](#).

¹¹ Documents [G/TBT/GEN/317-G/SPS/GEN/1933](#) en 2021 et [G/TBT/GEN/227/Rev.1-G/SPS/GEN/1569](#) en 2017.

unique au titre de l'article 15.2 (concernant les mesures qu'ils auront prises pour assurer la mise en œuvre de l'Accord OTC).

1.24. À la demande des Membres, le Secrétariat assure un grand nombre d'activités d'assistance technique sur la transparence et sur ePing. Trente activités ont été réalisées en 2020-2021.¹² En 2022, le Secrétariat a lancé le [Programme des champions de la transparence](#) dans le domaine des OTC afin d'aider davantage les Membres à appliquer le cadre de transparence en matière OTC et à en tirer parti.

1.3.3 Rapports du Secrétariat

1.25. Conformément à l'article 15.3 de l'Accord OTC, le Comité procède à un examen annuel de la mise en œuvre et du fonctionnement de l'Accord. Le Secrétariat établit un rapport annuel pour faciliter cet examen, qui contient des renseignements et des statistiques sur les notifications distribuées, les préoccupations commerciales spécifiques soulevées, les activités d'assistance technique menées, les principaux sujets examinés ainsi que les différends pertinents.¹³ L'utilisation accrue des outils numériques a permis au Secrétariat d'inclure davantage de statistiques et de graphiques dans ces rapports. Le dernier rapport d'examen annuel est reproduit dans le document [G/TBT/47](#).

1.26. Conformément à l'article 15.4 de l'Accord OTC, le Comité procède tous les trois ans à un "examen triennal" de la mise en œuvre et du fonctionnement de l'Accord. L'examen triennal contient des décisions et des recommandations convenues par le Comité, qui sont négociées sur la base des propositions des Membres. Dernier en date, le neuvième examen triennal (2021), conclu avec 37 recommandations, figure dans le document [G/TBT/46](#).

1.3.4 Participation des parties prenantes extérieures

1.27. Vingt-quatre organisations ont le statut d'observateur auprès du Comité OTC. Certaines informent régulièrement le Comité au titre du point spécifique de l'ordre du jour relatif aux observateurs. Des représentants d'entités non gouvernementales (par exemple des associations sectorielles, entreprises, organismes de certification, universités, etc.) sont parfois invités à participer aux séances thématiques du Comité OTC.

1.3.5 Travaux menés avec d'autres comités ou organes de l'OMC

1.28. En juin 2019, le Comité OTC a organisé une séance thématique en coordination avec le Comité SPS à la lumière d'une recommandation spécifique, issue du huitième examen triennal, d'échanger des renseignements sur les pratiques visant à déterminer si une mesure relève de l'Accord SPS et/ou de l'Accord OTC.¹⁴

1.29. Le Secrétariat fournit parfois des renseignements actualisés et des informations dans le cadre d'autres comités. Par exemple, des représentants de l'équipe OTC du Secrétariat ont présenté, au cours d'activités organisées par le Comité SPS, des exposés sur les sujets de l'équivalence et de la transparence. En outre, des exposés sur eAgenda et sur la Base de données sur les préoccupations commerciales ont été présentés au CCM ainsi qu'aux comités de l'accès aux marchés et de la facilitation des échanges.

2 EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LE PASSÉ POUR AMÉLIORER LES TRAVAUX DU COMITÉ

2.1. Les pratiques du Comité sont en évolution constante.

¹² Document [G/TBT/GEN/317-G/SPS/GEN/1933](#), Annexe B.

¹³ Voir le dernier rapport d'examen annuel reproduit sous la cote [G/TBT/47](#).

¹⁴ [G/TBT/41](#), paragraphe 6.19.d.

https://www.wto.org/french/tratop_f/tbt_f/thematicsession1819_06_29_f.htm